

# COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

## ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

**Fabien ARCHAMBAULT, Laurence BADEL-GRISET, Dominique BARJOT, Pascale BARTHELEMY, Arnaud BAUBEROT, Sébastien BERTRAND, Axelle BRODIEZ-DOLINO, Christophe BRUN, Maurice CARREZ, Jean-Paul CENTINI, Éric CHAUDRON, François DAVID, Marie-Albane de SUREMAIN, Nicolas DELALANDE, Gilles DELLA VEDOVA, Bruno DELMAS, Jean-Pierre DORMOIS, Anne DOUSTALY, François DUMASY, Yvan GASTAUT, Anne-Marie GRANET-ABISSET, Jérôme GRONDEUX, Julien HAGE, Claude HERAUDET, Arnaud HOUTE, Xavier HUETZ DE LEMPS, Romain HURET, Ivan JABLONKA, Pierre KARILA-COHEN, Guillaume LASCONJARIAS, Catherine BERTHO-LAVENIR, Jean LE BIHAN, Aurélien LIGNEREUX, Guillaume MAZEAU, Jenny RAFLIK, Pierre RAGON, Emmanuelle RETAILLAUD-BAJAC, Perrine SIMON-NAHUM, Marie STERN, Isabelle SURUN, Olivier TORT, Isabelle VON BUELTZINGLOEWEN**

**Coefficient : 3**

**Durée : 6 heures**

**Sujet : « Rapports de domination en Méditerranée (1798-1956) :  
impérialismes, colonisations et résistances »**

Le sujet proposé cette année à la sagacité des candidats était le premier dans le cadre d'une Banque d'épreuves littéraires commune à la fois à l'École Normale Supérieure (Paris), à l'École Normale Supérieure de Lyon, à l'École Normale Supérieure de Cachan et à l'École des Chartes. Le jury avait été composé en conséquence avec 19 correcteurs nommés par l'ENS de la rue d'Ulm, 19 par l'ENS Lyon et 4 par l'École des Chartes afin de mieux conférer à l'épreuve son caractère commun. Ce n'est en fait que pour les épreuves orales que chacune des écoles a conservé son autonomie.

La double correction a été assurée à l'intérieur de groupes de correcteurs, système qui garantit aux candidats la plus grande justice. Le nombre des copies reçues s'est élevé finalement à 3998 (pour 4137 étudiants inscrits), ce qui représente une nouvelle progression par rapport à l'année précédente et montre la vitalité des études littéraires en classes préparatoires.

La moyenne de l'épreuve d'histoire contemporaine est pour la session de concours 2010 de 8,54, soit une augmentation conséquente par rapport à l'année précédente (6,81). Les copies blanches ou très courtes (une introduction par exemple ou un développement plus personnel sur la vie en classe préparatoire) sont restées de l'ordre d'une centaine. C'est sans doute trop, mais leur nombre n'est pas en augmentation inquiétante par rapport aux années précédentes. Les candidats ayant obtenu une note inférieure ou égale à 5 sont 778, soit 19,45% du total. L'évolution est ici positive puisqu'en 2009 ils étaient près du quart. Les notes comprises entre 5,5 et 9,5 représentent pour leur part 43,79% du total. Ainsi les notes inférieures à la moyenne restent une majorité, mais n'oublions pas que l'année dernière, encore près de 8 copies sur 10 étaient dans ce cas. Comme chaque année d'ailleurs, le jury a eu également son lot de copies solides : 358 (8,95%) ont obtenu plus de 14 sur 20. Si l'on y ajoute les prestations comprises entre 12 et 13,5 sur 20 (526, soit 13,15%), on voit que la proportion de candidats à la hauteur des espérances n'est pas négligeable. L'éventail des notes a été assez ouvert, ce qui montre que le jury n'a pas été trop frileux dans sa volonté d'ouverture.

Le programme d'écrit portait sur « La Méditerranée de 1798 à 1956 ». Il n'était pas en principe aussi familier aux candidats que le précédent sur « Politique et société en France de 1948 à 1958 ». Il fallait donc trouver un sujet d'écrit qui permît à tous les candidats de disposer d'assez de connaissances pour étayer une copie d'une douzaine de pages, voire davantage. Finalement le choix de la commission chargée de l'élaborer s'est porté sur « Rapports de domination en Méditerranée (1798-1956) : impérialismes, colonisations et résistances ». Il avait l'avantage de faire référence à des notions forcément étudiées durant l'année et d'amener les candidats à une réflexion sur différents types de domination : économique, sociale, politique ou culturelle. Il indiquait aussi en filigrane que les rapports étaient évolutifs et ne pouvaient se concevoir en termes trop simplistes. Il permettait enfin de trouver de très nombreux exemples concrets susceptibles d'être articulés sur la démonstration générale. Le jury assume l'intégralité de la formulation du sujet. Certes, il est possible de concevoir que le sous-titre ait pu contraindre l'interprétation du sujet. En réalité, il s'agissait plutôt d'une contrainte positive, en ouvrant des pistes précises de réflexion au candidat, dont les connaissances en sociologie, en science politique ou en économie n'étaient pas nécessairement suffisantes. Il est bien évident que le jury n'imposait pas le plan, mais souhaitait que les questions fondamentales fussent explicitement abordées, afin d'éviter les copies bavardes ou verbeuses.

Le premier écueil qu'ont rencontré maints candidats a été de problématiser suffisamment la question posée. Certains l'ont conçue de manière strictement politique soit en évoquant très peu l'impérialisme économique ou culturel, soit en se contentant de reproduire un discours très général sur les rapports Nord/Sud. Or, il était impératif, aux yeux des membres du jury, de réfléchir dès l'introduction au champ couvert par le terme « rapports de domination » dont le pluriel exigeait d'être attentif aux divers aspects. La notion impliquait d'aborder les rapports de force et rivalités, mais en soulignant leurs degrés variables d'intensité selon les temps et les lieux. Par ailleurs, la Méditerranée, à la fois occidentale et orientale, devait être prise en considération dans son ensemble, avec ses dimensions européenne, africaine et proche-orientale, y compris les mers périphériques. La question revêtait en outre une dimension évidente de relation internationale mais ne pouvait s'y borner. Elle impliquait par exemple une connaissance convenable de l'histoire des Balkans, de l'Espagne, de la Grèce, de l'Italie et de l'Empire ottoman. L'impérialisme économique devait être signalé comme essentiel (rôle des banques, à l'instar de la Banque Impériale Ottomane), mais aussi le rôle de la démographie (de l'expansion de la population européenne, avec son émigration, à son déclin relatif à l'appel à la main-d'œuvre immigrée des pays du Sud et de l'Est). Les colonisations devaient être conçues comme de toutes natures (émigration juive vers la Palestine), de même que les résistances à l'impérialisme (campagne du Rif, fondamentalisme musulman, socialisme arabe avec le Baas et le nassérisme). Il était nécessaire d'autre part de montrer qu'il existait des rapports de domination non seulement entre pays dominants et pays dominés, mais aussi au sein de ces derniers (Algérie, Liban, Palestine). Le sujet, dans l'esprit du jury, devait prendre en compte les langues et les cultures, mais aussi les religions. Il était donc bienvenu d'évoquer les systèmes d'éducation et leurs diversités, mais aussi les transferts et les convergences entre eux. Il convenait de ne pas oublier non plus le champ spécifique de l'histoire des sciences (progrès et transfert des connaissances). La législation constituait enfin un volet du sujet à développer (influence du code civil, poids du Coran et de son interprétation, notamment lorsqu'elle est littérale). Ces remarques ont pour but d'indiquer que les candidats doivent d'ores et déjà être conscients que l'épreuve d'histoire n'est pas destinée à une morne récitation d'événements ou de faits appris durant l'année, ni à une mise en perspective de problèmes très généraux plus ou moins d'actualité, mais qu'elle doit refléter une réelle capacité à penser par soi-même. L'absence de réflexion initiale sur les termes a ainsi amené certaines compositions à oublier complètement la Méditerranée en tant qu'espace

maritime soumis à des convoitises et des tensions. Une telle étourderie ne pouvait qu'entraîner des désillusions pour la note car elle coûtait la moyenne.

La construction d'un plan vraiment cohérent semble toujours constituer un obstacle pour une majorité de candidats. Or, dans de trop nombreux cas, et malgré sans doute les conseils éclairés de leurs préparateurs, nos jeunes filles et jeunes gens se sont contentés d'articuler leur raisonnement sur deux ou trois grandes parties en négligeant le fait que chacune d'elle devait faire l'objet d'une construction rigoureuse autour de thèmes s'enchaînant les uns avec les autres. D'où des copies difficilement compréhensibles pour le lecteur, sautant du coq à l'âne au fil de la plume. Ce défaut d'organisation interne a provoqué d'ailleurs de gros déséquilibres entre les éléments de la démonstration. Certains candidats se sont lancés sabre au clair dans la bataille et se sont aperçus au bout de quelques heures de combat qu'ils n'auraient plus le temps matériel de réaliser leurs ambitions, d'où des troisièmes, voire des deuxièmes parties écourtées, parfois squelettiques, qui laissaient la fâcheuse impression d'une absence de maîtrise. Il est possible dans ce cas que des étudiants de qualité, en ne réfléchissant pas suffisamment à l'équilibre général de leur dissertation, aient perdu le bénéfice d'une année de préparation sérieuse. Nous pouvons accepter à la rigueur qu'une dernière partie fasse trois petites pages contre 6 à la première et 5 à la seconde, mais pas que la proportion soit du simple au triple ou au quadruple... La dissertation suppose de fait un travail efficace au brouillon. Il requiert un certain nombre de préalables : bien lire le sujet, c'est-à-dire le traduire en d'autres mots, recenser tous les thèmes à aborder (avec un exemple à chaque fois), opérer un tri entre eux, les classer et les enchaîner, déterminer l'importance respective des idées afin de démontrer une idée générale. La réflexion sur le plan implique donc de définir une problématique précise à laquelle le plan doit répondre.

Le jury avait décidé par avance de ne pas se montrer sectaire sur la question d'un plan thématique ou chronologique. Il refusait simplement que par paresse intellectuelle les candidats reprissent les termes mêmes du sujet pour une démonstration des plus artificielles. Au vu de la longue période incriminée, plus d'un siècle et demi, une analyse chronologique lui semblait néanmoins mieux adaptée. Au demeurant, la grande majorité des candidats a pris ce dernier parti, le problème restant le choix du découpage. Dans ce domaine, les erreurs grossières (140 ans d'un côté par exemple contre 20 de l'autre) ont été plutôt rares. Les décennies 1870-1880 et 1920 ont été le plus souvent adoptées comme coupures significatives, ce qui était justifié à plusieurs titres. Prendre les années 1840 comme fin de la première partie était plus surprenant, mais non rédhibitoire. Ce qui en revanche a posé plus de problèmes,

c'est le temps passé à détailler les aspects de l'expédition d'Égypte ou de la conquête de l'Algérie au détriment de beaucoup d'autres épisodes tout aussi significatifs. À l'inverse, les années postérieures à la Deuxième guerre mondiale ont été souvent sacrifiées tout autant par manque de temps que par manque évident de connaissances. Cela doit inciter les candidats à bien équilibrer leur préparation car les sujets sont choisis pour éviter justement les impasses.

Les introductions, mais surtout les conclusions n'ont pas été dans l'ensemble suffisamment soignées. Or, elles sont tout à fait décisives pour la qualité d'un devoir. Rappelons à ce titre quelques précautions indispensables : une fois le plan défini, il convient de rédiger, au brouillon, une conclusion formulant, de façon explicite, l'idée générale en montrant comment en découlent les principaux aboutissements du plan. L'introduction doit lui faire suite. Plus longue que la conclusion (ce qui ne signifie pas que celle-ci doit être rachitique !), elle comporte une attaque, afin de susciter l'intérêt immédiat du lecteur : il convient de partir soit d'un aspect précis du sujet pour l'introduire ensuite, soit d'une idée générale pour préciser ensuite la question. Lui font suite un énoncé où le candidat livre sa conception du sujet (un choix conscient, même discutable, lui vaut en général un *a priori* favorable du correcteur), une définition des limites de la question et de la problématique adoptée, enfin une annonce de plan.

L'Empire Ottoman n'a pas toujours été perçu, tant s'en faut, comme un acteur important des rapports de domination, sinon comme victime expiatoire de l'avidité européenne. Pour la première partie au moins du devoir, c'est une erreur majeure car il avait sous sa coupe, jusque dans les années 1870 et même au-delà, d'importants territoires que ses élites exploitaient et que ses soldats mataient cruellement à l'occasion. L'évocation récurrente de « l'homme malade » ne doit pas faire oublier d'autres aspects, tout aussi décisifs pour notre sujet.

Si la France et la Grande-Bretagne ont bien été cernées comme des puissances dominatrices, ce n'est pas le cas de l'Italie et encore moins de l'Espagne. Pourtant, la première a joué un rôle important dans la question tunisienne et s'est ensuite lancée dans la guerre de Libye. Elle a également colonisé (ou presque) l'Albanie durant l'entre-deux-guerres et a participé de manière importante à la guerre civile espagnole de 1936-1939 ; sans parler bien sûr des terres irrédentes : Trieste, Fiume et la côte dalmate. L'Espagne pour sa part est partie prenante de la question marocaine, fait qu'il est bien dommage d'ignorer, surtout lorsque l'on connaît l'importance de l'armée du Maroc dans la mise en place des dictatures madrilènes. Quant à la Russie et surtout à l'Autriche-Hongrie, leur rôle est dans l'ensemble ignoré, ce qui est gênant. On ne peut oublier en effet que les tsars ont toujours lorgné vers

Constantinople, les détroits et les Balkans tandis que Vienne a dominé l'Italie du Nord jusqu'en 1859 et fait de Trieste l'un des ports majeurs de Méditerranée. Il n'était pas exigé d'en faire un élément essentiel de la dissertation, mais il aurait été utile de signaler que ces deux puissances participaient au jeu. Les dominations en effet ne concernaient pas seulement la colonisation de la partie méridionale de la Méditerranée. Quant à l'Allemagne, elle est aussi l'une des grandes sacrifiées des devoirs de cette session. Quelques copies ont évoqué ses tentatives de remplacer Français et Anglais dans la partie orientale de l'Empire Ottoman. Une minorité de candidats a traité par ailleurs en quelques lignes du corps expéditionnaire de Rommel en Afrique du Nord. Mais dans l'ensemble son rôle a été nettement minoré. On ne peut que le déplorer car l'espèce de tête-à-tête sommaire entre Français et Anglais d'un côté et peuples colonisés d'Afrique du Nord de l'autre est une vision très réductrice du sujet, hélas partagée, à des degrés divers, par une majorité de candidats. Il n'était pas exigé d'avoir une érudition sans faille sur tous ces points, mais au moins pouvait-on demander que la complexité du sujet soit signalée par petites touches. Le rôle éminent des Etats-Unis en Méditerranée a souvent été oublié lui aussi. Certaines copies l'évoquent pour la période postérieure au débarquement de 1942, mais il ne faut pas oublier que les intérêts américains sont présents sur place dès le XIX<sup>e</sup> siècle (importante flotte, échanges commerciaux) et que la recherche de ressources pétrolières a fait de la Méditerranée et de ses périphéries une zone très convoitée au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'influence des Etats-Unis dans les traités postérieurs aux guerres mondiales est en outre indéniable.

Le faible traitement des deux guerres mondiales est justement une autre source de regret. En général, les copies n'y consacrent qu'un petit paragraphe, parfois même seulement quelques lignes. On peut admettre que les candidats aient pu craindre d'aller vers le hors sujet en évoquant par le menu les opérations militaires et les traités. Cependant, il est difficilement compréhensible de voir minimiser le rôle de ces deux guerres dans la prise de conscience des colonisés qui virent alors combien les puissances européennes étaient vulnérables. N'oublions pas non plus que l'enjeu des deux conflits n'était pas seulement la domination sur notre continent, mais sur d'autres zones du globe, en particulier la Méditerranée dont les populations aussi furent affectées durablement par les combats.

La dimension économique de l'impérialisme a le plus souvent été signalée par les copies. Toutefois, il manque en général des analyses concrètes pour donner vraiment corps à cette idée. Les questions de l'accès restreint à la terre, des échanges inégaux, de l'aménagement particulier des espaces ou du rôle des grandes sociétés et des banques dans la

mise en œuvre de la colonisation n'ont été abordées que très superficiellement. Or, il ne manquait pas de bons ouvrages pour pouvoir compléter son information à ce propos. Les trafics maritimes, comme nous l'avons déjà suggéré, ne font pas non plus l'objet de développements pertinents, même courts.

La dimension sociale du sujet a souvent été sacrifiée. Il n'y a que peu de copies qui ont pensé à parler de l'accommodation des élites colonisées ou des rapports de domination internes aux sociétés dominées. Ces problèmes s'avèrent pourtant décisifs dans la compréhension des résistances et de la mise en place de relations inégales entre les classes, les communautés et les États.

En ce qui concerne les aspects culturels de la question, beaucoup de candidats font des allusions à l'orientalisme, aux questions linguistiques et éventuellement à la scolarisation, mais sans approfondir. Les questions religieuses, pourtant centrales, en particulier dans l'Empire Ottoman, ne sont que médiocrement traitées, voire pas du tout. Trop rares sont les copies qui ont pensé à évoquer, fût-ce allusivement, la littérature coloniale ou celle des colonisés. Plus globalement, « l'eurocentrisme » est un défaut commun à beaucoup d'exposés, ce qui peut étonner à une époque qui se flatte d'être ouverte à la diversité des cultures et des regards. En fait, il ne fallait pas interpréter les rapports entre Orient et Occident de manière unilatérale, mais comprendre que les influences étaient réciproques, les apports des peuples dominés aux États dominants n'étant pas négligeables.

Le foisonnement et les contradictions des mouvements de résistance aux impérialismes auraient mérité enfin un meilleur traitement. Ils ont été, sauf exceptions, présentés en vrac, sans grand effort de différenciation sociale ou idéologique. Or, leur diversité a provoqué dans de nombreux cas des affrontements internes tout aussi intéressants en eux-mêmes que la lutte directe avec les colonisateurs, parce qu'ils révélaient les contradictions des sociétés coloniales. En outre, comme les troisièmes parties ont été dans l'ensemble écourtées, les différentes étapes de la libération et des guerres coloniales après 1945 ont été en partie effacées, voire non traitées. Il est évident qu'une telle lacune ne pouvait laisser indifférent le correcteur.

Nous ne nous livrerons pas au jeu cruel du bêtisier, même si çà et là ont été découvertes des perles savoureuses. En revanche, une fois de plus, le jury doit mettre en garde les candidats contre les négligences en matière de style et d'orthographe. Certes, une majorité de copies reste acceptable sur le plan formel, à l'exception de quelques coquilles ou oublis qu'une relecture plus attentive pourrait facilement éliminer. Mais une petite minorité présente

des lacunes qui sont indignes des classes préparatoires avec leur lot de solécismes, d'incorrections et de faux-sens, sans parler d'un usage à géométrie variable des règles élémentaires de l'orthographe. Il est à noter que le style est parfois répétitif, avec une propension coupable à réitérer les tics de langage et les formules toutes faites. Il serait bon que les candidats mettent à profit leurs années de préparation pour essayer de renouveler un peu leur vocabulaire et progresser sur le plan de l'écriture. Le fond est toujours desservi par une forme incertaine. La rédaction suppose en somme une orthographe correcte, qui exige que l'on veille avant tout aux fautes d'accord et que l'on se réserve dix minutes en fin d'épreuve pour se relire. Elle requiert de plus un style concis, respectant la concordance des temps et faisant montre de rigueur démonstrative.

La présentation générale, il est malheureux d'avoir à l'écrire ici, est également un problème récurrent. Certaines écritures sont illisibles et obligent les membres du jury à un ralentissement inadmissible de leur rythme de correction. Ce sont surtout les parties et sous-parties qui sont très mal mises en valeur. Aller à la ligne après un paragraphe consacré à une démonstration particulière est un réflexe inconnu d'un bon tiers des candidats. Essayer de ménager des transitions entre le passage d'une idée à une autre semble également devenu superfétatoire. Il faut quelquefois rechercher le début d'une partie dans le magma informe que présente telle page d'une copie.

Heureusement, les correcteurs sont encore arrachés de temps à autre à leur détresse passagère par des copies équilibrées, lisibles, bien écrites qui laissent penser qu'il n'est pas impossible à une jeune personne de notre époque de songer qu'elle a en face d'elle un être humain, bienveillant par nature, mais qui mérite d'être respecté lui aussi dans son travail. Est-ce dépassé que de le signaler ? Nous ne le pensons pas et nous invitons les enseignants des classes préparatoires à mettre en garde leurs étudiants contre une trop grande désinvolture dans ce domaine. Au demeurant, cela devrait aider les khâgneux à mieux réfléchir à la nécessité de plans équilibrés et méticuleusement construits.